

Théorie des parallèles

Nouvelles annales de mathématiques 1^{re} série, tome 14
(1855), p. 230-231

http://www.numdam.org/item?id=NAM_1855_1_14__230_1

© Nouvelles annales de mathématiques, 1855, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Nouvelles annales de mathématiques » implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

THÉORIE DES PARALLÈLES.

M. Cabot, conseiller général, nous a adressé une démonstration de cette théorie, dont nous extrayons les réflexions suivantes.

« L'évidence est cette propriété qu'ont certaines vérités d'être saisies et admises par le sentiment, avant qu'aucune opération de l'entendement ait pu les faire admettre par l'esprit. C'est pour cela, sans doute, qu'il est difficile, quelquefois même à peu près impossible, de démontrer ces vérités; car, quelque simple que soit le raisonnement que l'on produit, il ne sera jamais aussi satisfaisant et aussi clair, pour former notre conviction, que le sentiment même de ces vérités. Il est donc inutile de chercher à démontrer l'évidence, puisque le sentiment supplée, dans ce cas, avec avantage à la démonstration. Je dis en outre qu'il est nuisible de l'entreprendre, parce qu'en donnant une conviction moins facile à établir, cela fait naître des difficultés plus ou moins considérables. Ainsi, je crois que Legendre a eu tort de démontrer que tous les angles droits sont égaux entre eux, car cette démonstration n'était pas nécessaire. Ce fait de l'égalité de tous les angles droits, se présentant à chaque instant dans les démonstrations de la géométrie, est nécessairement assez important pour que les prédécesseurs de Legendre

eussent cherché sa démonstration, s'ils avaient pu croire que cette vérité pût être raisonnablement contestée. »

Ces réflexions très-justes s'accordent avec celles de Pascal sur le même sujet. La démonstration de Legendre, non-seulement n'est pas nécessaire (c'est le 10^e axiome d'Euclide), mais manque même de rigueur.

Pour démontrer les parallèles, M. Cabot admet que lorsqu'une droite a deux de ses points A et B inégalement éloignés d'une autre droite, la droite AB, suffisamment prolongée, rencontre la seconde droite du côté où est le moindre éloignement, et cela d'après le *sentiment* qu'on a de la *rectitude*; autant vaudrait admettre le 11^e axiome d'Euclide. D'ailleurs il vaut mieux s'en tenir à cet axiome de M. Gergonne : Par le même point ne passe qu'une seule parallèle à une droite. C'est ce qu'il y a de plus simple en fait de *sentiments*.
